

■ **Banque Jacob Safra (Suisse) SA**, à Genève, CH-020-3927492-0 (FOSC du 17.03.2009, p. 7/4930252). La procuration de Nasser Jimmy est radiée. Astruc Stéphane signe désormais collectivement à deux, sans autre restriction. Procuration collective à deux, limitée à l'établissement principal, a été conférée à Kochanek Sylvie, de France, à Gaillard, F.
Registre journalier no 8311 du 09.06.2009
(05067186 / CH-020.3.927.492-0)